



Communiqué de presse

Les permanences du Numérique en Bigorre.

A partir du mercredi 6 février 2013, la régie Hautes-Pyrénées Haut Débit, accompagnée de son partenaire Hautes-Pyrénées Numérique mettront en place, deux mercredi par mois, une permanence numérique, destinée à informer les populations, les entreprises et les élus des cantons, sur les possibilités de raccordement Internet, ainsi que les opérateurs de services disponibles. Cette permanence se déroulera dans les chefs lieu de canton, en mairie. Une équipe se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

La première permanence aura lieu à la mairie de Castelnau-Magnoac de 15H à 19H le mercredi 6 février 2013.